

# DOSSIER DE MARIAGE

**PREVU LE ..... A .....**

DOCUMENTS A REMPLIR ET A REMETTRE A LA MAIRIE DU LIEU DE MARIAGE

AU PLUS TARD LE :

.....

**ACCOMPAGNES DES PIECES A FOURNIR**

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Vous devrez remettre à la mairie du lieu de votre mariage les documents listés ci-dessous. Ils seront utilisés pour la publication des bans et pour la constitution de votre dossier de mariage. Consultez le service d'état-civil de votre mairie pour plus d'informations.

- JUSTIFICATIF DE DOMICILE pour chacun d'entre vous
- RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX EPOUX : coordonnées, adresse, nationalité, filiation, situation...
- PIÈCES D'IDENTITÉ : une copie de la carte d'identité ou du passeport.
- ACTE DE NAISSANCE : (copie intégrale) de moins de 3 mois s'il a été délivré en France, ou de moins de 9 mois s'il a été délivré Outre-mer ou dans un Consulat.
- LISTE DE TÉMOINS avec leurs noms, prénoms, dates de naissance, adresse, profession et leur pièce d'identité. Il vous faudra au moins 2 témoins et 4 maximum au total, majeurs ou émancipés. Ils peuvent être différents pour la cérémonie civile et la cérémonie religieuse.
- CERTIFICAT DU NOTAIRE : si vous avez établi un contrat de mariage.
- VEUF : faire une copie de l'acte de décès de votre ancien conjoint.
- ENFANTS EN COMMUN : acte de naissance de chaque enfant.

**Militaires** : depuis la loi de 2005 portant statut général des militaires a mis un terme à l'obligation pour le militaire d'obtenir l'autorisation du Ministre de la défense. Il existe toutefois une exception qui concerne le militaire servant à titre étranger. Il doit en effet obtenir l'autorisation du ministre de la défense pendant les cinq premières années de son service actif.

Si vous êtes Français et que vous êtes né à l'étranger, vous n'avez pas de démarches spécifiques à faire. Il vous faudra toutefois vous adresser au Service Centre de l'état civil à NANTES pour obtenir votre acte de naissance intégral / [http://www.diplomatie.gouv.fr/francais :etatcivil :demande\\_internet.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/francais :etatcivil :demande_internet.html)

### POUR LES ÉTRANGERS :

Il est tout à fait possible d'épouser une personne de nationalité étrangère. Dans ce cas, vous devrez fournir une copie intégrale de l'acte de naissance original de moins de six mois avant la date du mariage, accompagné de sa traduction agréée soit par le Consulat, soit par l'Ambassade, soit par un traducteur reconnu assermenté. Si l'acte de naissance ne peut être produit, il est possible de fournir un acte de notoriété établi par le Juge d'Instance. Un certificat de célibat doit aussi être fourni et avoir été visé par le Consulat ou l'Ambassade. Il faut également produire un certificat de coutume délivré par le ministère ou le consulat étranger, voir par un juriste Français ou non. A cela s'ajoute un certificat de capacité matrimoniale et sa traduction. D'autres pièces justificatives pourront être demandées selon votre situation.

# RENSEIGNEMENTS

## RELATIFS AUX FUTURS EPOUX

DATE DU MARIAGE :

HEURE :

**1°) renseignements relatifs au futur époux / épouse:**

N° portable : .....

Mail : .....

Nom : .....

Prénom (s).....

Date de naissance : .....

lieu de naissance : .....

Nationalité \*\* : .....

Département de naissance : .....

Profession : .....

Activité salariée :  oui  non

Activité de l'employeur : .....

Situation avant le mariage :  célibataire  veuf depuis le .....  divorcé depuis le .....

Domicilié à (adresse complète) : .....

Et résidant depuis au moins 1 mois à (adresse complète) : .....

Fils / fille de (nom prénoms) :

Domicilié à (adresse complète) : .....

Profession : .....  décédé

Et de (nom de jeune fille et prénoms) : .....

Domicilié à (adresse complète) : .....

Profession : .....  décédé

**2°) renseignements relatifs futur époux / épouse :**

**N° portable :** .....

**Mail :** .....

**Nom :** .....

**Prénom (s) :** .....

**Date de naissance :** .....

**lieu de naissance :** .....

**Nationalité \*\* :** .....

**Département de naissance :** .....

**Profession :** .....

**Activité salariée :**             oui             non

**Activité de l'employeur :** .....

**Situation avant le mariage :**  célibataire  veuve depuis le .....  divorcée depuis le .....

**Domiciliée à (adresse complète) :** .....

**Et résidant depuis au moins 1 mois à (adresse complète) :** .....

**Fils / fille de (nom prénoms) :**

**Domicilié à (adresse complète) :** .....

**Profession :** .....  décédé

**Et de (nom de jeune fille et prénoms) :** .....

**Domicilié à (adresse complète) :** .....

**Profession :** .....  décédé





**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné (e),.....

Né (e) le ..... A .....

De nationalité : .....

Atteste sur l'honneur,

être domicilié (e)\* .....

Depuis le ..... jusqu'au .....

résider ou avoir résider (facultatif)\* .....

Depuis le ..... jusqu'au .....

exercer la profession de .....

être célibataire       être veuf (ve)       être divorcé (e)       ne pas être remarié (e)

\*Justificatif de preuve de domicile/résidence :  titre de propriété     quittance EDF             quittance de loyer  
 quittance de gaz     quittance téléphone     quittance d'assurance logement  
 certificat d'imposition ou non-imposition

Fait à

Le

*Signature :*







**LISTE DES TEMOINS**

1°) Nom : .....

Nom de jeune fille : .....

Prénom (s) : .....

Né (e) le : ..... à : .....

Domicile : .....

Profession : .....

2°) Nom : .....

Nom de jeune fille : .....

Prénom (s) : .....

Né (e) le : ..... à : .....

Domicile : .....

Profession : .....

3°) Nom : .....

Nom de jeune fille : .....

Prénom (s) : .....

Né (e) le : ..... à : .....

Domicile : .....

Profession : .....

4°) Nom : .....

Nom de jeune fille : .....

Prénom (s) : .....

Né (e) le : ..... à : .....

Domicile : .....

Profession : .....

